



POLICE : ATTENTION ESCROC !

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 11

100KM DE RENCONTRES

P. 4

MONSIEUR NON-NON

P. 5

LE 7ÈME CONTINENT

P. 9

A LA RENCONTRE D'UN SERVICE

P. 10

QUINZAINE DES POLLINISATEURS

P. 8





LE MOT DU BOURGMESTRE

Dehors, dehors, dehors ! Genappe, en avant !

On a fêté en mars le triste anniversaire de la crise du Covid. Cela fait plus d'un an que le virus circule dans la population, frappant les uns, épargnant les autres, épuisant les prestataires de soins, et obligeant nos autorités fédérales et régionales à prendre des mesures pour lutter contre cette épidémie. Nous sommes confrontés à des informations anxiogènes, des interdictions et des restrictions diverses qui touchent de plein fouet notre liberté de mouvement, de rencontrer nos proches, de participer à nos activités habituelles ou d'exercer certains métiers.

Nous pensions que les beaux jours allaient nous permettre de baisser la garde et de profiter de la belle saison qui s'annonce, et pourtant, il n'en est encore rien. A Genappe, nous avons été frappés durement ces dernières semaines avec un nombre élevé de contaminations, des fermetures d'écoles... Nous devons garder courage et continuer à respecter les gestes barrières et les mesures imposées par le fédéral pour protéger la population. Nous devons rester persévérants et positifs. Tous ensemble, nous parviendrons à tourner la page de cette épidémie, même si nous devons maintenir le cap pendant les mois qui viennent.

Un signal positif, c'est la campagne de vaccination qui bat son plein depuis plusieurs semaines. Les personnes qui ont besoin d'aide pour s'inscrire peuvent s'adresser au CPAS et celles qui n'ont pas de moyen de transport jusqu'au centre de vaccination peuvent faire appel à l'ASBL Coup de pouce pour un transport gratuit. Sans oublier que les TEC sont également gratuits pour se rendre au centre de vaccination. Les premières semaines de vaccination se sont bien passées et ce sont déjà les rendez-vous pour la 2ème dose qui se profilent pour certains d'entre nous.

Malgré ce climat un peu morose, la Ville de Genappe souhaite rester positive et aller de l'avant : c'est ainsi que nous vous invitons à bénéficier dès à présent d'un soutien psychologique ou autre qui serait le bienvenu, à profiter des bulles de liberté qui nous sont possibles dans le respect des mesures sanitaires, à participer aux activités autorisées pour ne pas rester seuls chez soi : par petits groupes en extérieur ou virtuelles à la maison, dans son jardin ou sur son balcon !

C'est le projet « Genappe, en avant ! » dont vous commencez à entendre parler : les premiers signes concrets de ce projet se sont vus ou entendus : un carnaval un peu particulier a pu se dérouler pendant un court moment : le temps d'entendre quelques tambours et de faire provision d'émotions avant l'année prochaine ... Vous ne l'avez peut-être pas vu en vrai, mais vous pouvez le voir et le revoir sur notre page Facebook, tout comme les 2 capsules vidéo que nous avons réalisées sur le thème du carnaval et sur un nouveau mode virtuel. Soyez attentifs, d'autres projets suivront bientôt... Vous les découvrirez sur un site Internet entièrement dédié à ces projets « Genappe en avant ».

Gérard Couronné
Bourgmestre



ENSEMBLE DANS LE VENT

Le 23 février, les conseillers communaux ont décidé que la Ville introduira un nouveau recours contre le projet de 6 éoliennes (3 sur Genappe, 3 sur Nivelles) au nord de Promelles.

D'un côté la majorité et le PS+ qui veut gagner du temps et suivre l'avis de citoyens opposés à l'implantation de ces éoliennes, se repliant derrière un cadre éolien communal décidé en 2018, pas encore abouti, mais qu'ENSEMBLE a soutenu.

De l'autre les ECOLO#Créons demain, fervents supporters de l'éolien ! On les comprend, la lutte contre le réchauffe-

ment climatique ne peut plus attendre !

Mais, pas à n'importe quel prix... Le fait qu'il y ait une éolienne citoyenne sur Genappe dans le projet en question, est positif. Par contre, le promoteur a une éthique qui pose questions. En effet, il y a 3 ans, il a vendu son parc éolien (15 éoliennes) d'Estinne à China Nuclear Power.

Ce qui revient à dire que les certificats verts de la Région wallonne financent l'énergie nucléaire chinoise ... ENSEMBLE c'est abstenu ce soir-là.

Renseignements :

genappe2018@gmail.com
0472/07.07.17



APPEL AUX SUPPORTERS CYCLISTES

Le mardi 20 juillet, le Tour de Wallonie passera par notre belle Commune entre de 12h00 à 14h00. Il partira du centre de Genappe, Place de l'Eglise et passera par Baisy-Thy pour se diriger vers Tilly - Villers la Ville.

Si le sport cycliste vous intéresse,

cet appel est pour vous ! Nous recherchons des signaleurs bénévoles.

Contactez-nous !

Service des Affaires générales :
067/79.42.00 – info@genappe.be

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE

optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48
067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal, entretien des bâtiments communaux



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96
benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19
rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 .
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 30/03/2021

Affaires générales :

- Approbation d'une motion de soutien aux secteurs associatif, culturel, sportif et Horeca en développant un programme d'actions « Genappe, en avant » et en autorisant l'organisation de certaines manifestations favorisant le lien social et la liberté d'expression, en extérieur sur la voie publique dès le 1er avril 2021 dans le respect des gestes barrières et des conditions imposées par les autorités fédérales et régionales et des protocoles visant les différents secteurs.
- Approbation du tarif de participation à la session de « je pédale pour ma forme » à 35 € par session.
- Approbation d'une convention avec le futur exploitant d'une piscine couverte ouverte au public.

Environnement :

- Approbation du règlement complémentaire de circulation organisant le stationnement à la rue Louis Taburiaux : suppression du stationnement alternatif et organisation du stationnement par poches sur les côtés impair et pair jusqu'à 10 m avant le carrefour avec la Chaussée de Nivelles.
- Approbation du règlement complémentaire de circulation en vue de placer la rue du Sablon à Bousval en circulation locale.
- Approbation du règlement complémentaire de circulation en vue d'organiser le stationnement à la rue E. Hecq à Ways : interdiction de stationner à droite en entrant dans la rue depuis la N237 sur une longueur de 8 m en plus de l'interdiction existante.
- Approbation du règlement d'utilisation du parking à vélo avec contrôle d'accès installé à la place de l'église à Bousval dans le cadre du budget participatif : 5 emplacements sont disponibles par abonnement de 6 mois au prix de 25 €.
- Approbation du règlement de l'édition 2021 du concours « Genappe, villages fleuris » qui encourage le fleurissement des jardins, façades et balcons.
- Approbation d'un avenant à la convention qui nous lie avec la Ressourcerie relative au ramassage des encombrants à la demande. Le service est gratuit pour la population mais a un coût pour la Ville qui augmente à 25,50 €/m³.

Finances :

- Approbation de l'octroi d'une aide exceptionnelle à la Ressourcerie en l'exonérant du paiement du loyer de l'immeuble qu'elle occupe pour une durée de 3 mois suite à la crise du Covid-19, soit une aide de 5.250 €.
- Vérification du subside 2020 et autorisation du subside 2021 de la Maison Galilée : un subside de 10.000 € à l'ordinaire et de 3.146 € à l'extraordinaire.
- Approbation du compte 2020 de la fabrique d'église de Bousval avec des dépenses de 52.913 € et un boni de 142 €.

Travaux :

- Approbation d'une dépense de 44.895 € TVAC consentie par le collège en urgence sans crédit budgétaire relative à la démolition d'un immeuble menaçant ruine au 3, rue Mintens.
- Ouverture d'un marché de travaux relatif à l'entretien des ouvrages de lutte contre les inondations, estimé à 40.000 € TVAC.

Urbanisme :

- Approbation du déplacement du sentier 36 – Chemin de la Bruyère à Glabais et du nouveau tracé de ce sentier.
- Prise de connaissance du rapport d'activités du conseiller en aménagement du territoire.
- Désignation de l'emphytéote pour l'occupation par bail emphytéotique pendant une durée de 30 ans de la parcelle communale abritant l'actuelle piscine communale.

OPÉRATEUR ATL ? FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Si vous organisez des activités pour les enfants entre 3 ans et 12 ans en dehors des heures d'école sur le territoire de Genappe. Vous êtes un opérateur accueil temps libre (O ATL). Cela peut-être un entraînement de football, un cours de piano, un stage de dessin et bien

d'autres encore.

Si c'est votre cas, et que vous n'avez pas été contacté par la Ville depuis le 8 février 2021, il se peut que nous n'ayons pas connaissance de votre activité.

Dès lors, nous vous invitons à

contacter le service ATL avant le 30 avril pour nous expliquer le petit plus que vous amenez à la Ville.

Renseignements :

Affaires générales : 067/79.42.00-
info@genappe.be

PACAGE

Mardi 20 avril à 19h30 en visioconférence :

"Que penser des soins à distance ?"

L'occasion d'aborder la relation de soutien et de soin qui s'est mise en place de façon virtuelle depuis un an, selon des modalités qui ont varié de l'un à l'autre

et de tenter de faire ressortir des atouts ou des démarches à ne plus reproduire.

Une soirée avec la participation de d'Amandine Stasser, psychologue de l'équipe SOS Enfants BW et d'un représentant de l'association des Soins et santé de Genappe.

Organisé dans le cadre de « Genappe, en avant ».

Envoyez-nous vos questions et demandez le lien pour la visioconférence à info.pacage@gmail.com
Si problèmes techniques : 0472/07.17.XX



100 KILOMÈTRES DE RENCONTRES: LE BILAN À MI-PARCOURS

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le projet des « 100 kilomètres de rencontres » en est à sa moitié. Émilie Lavaux, directrice du Centre culturel de Genappe, a déjà parcouru 50 km et rencontré autant d'habitants... Sa marche hebdomadaire est de plus en plus suivie sur les réseaux sociaux. Un mois après le départ, le bilan est plus que positif !



Interview :

Émilie, comment t'es venue l'idée des 100Km de rencontres ?

L'idée a germé avec les interviews : « Et vous qu'en dites-vous » ? réalisées pendant le second confinement.

Beaucoup de personnes interrogées nous ont confié que lors de leurs balades, elles ont pu découvrir la nature qui les entoure, leur quartier, leur voisinage...

Par ailleurs, dans le cadre du décret de reconnaissance des Centres culturels, il nous est demandé d'analyser les enjeux du territoire. L'idée m'est donc venue de marcher pour mieux comprendre l'étendue de Genappe, d'aller à la rencontre des gens pour appréhender leurs envies et leurs désirs.

Et pourquoi 100km ?

C'est une distance qui symbolise l'étendue du territoire. Je me suis dit que marcher 100 km me permettrait de voir pas mal de facettes de Genappe, en termes de paysages. On parle aussi de 100 rencontres et c'est là tout l'intérêt du projet !

Ces rencontres sont-elles le fruit du hasard ou sont-elles programmées ?

Un peu des deux. L'idée est que, chaque lundi, je rencontre en moyenne 10 personnes. Ce qui aurait été franchement compliqué si j'avais laissé le hasard faire les choses... Je prépare donc en amont une grande partie des rencontres, mais je laisse aussi la place à l'inattendu, aux surprises. Je prends vraiment le temps de discuter avec chaque personne rencontrée et en général, les gens me réservent un très bon accueil.

De quoi te parlent les personnes que tu rencontres ?

Les gens me racontent souvent des histoires qui les touchent, qu'ils trouvent drôles, émouvantes ou surprenantes, en lien avec leur village. J'adore ça, parce que ce sont des paroles pleines d'humanité, des histoires qui reflètent différentes facettes de Genappe et de ses habitants.

Dans tes rencontres, quel message émerge le plus souvent ?

J'ai constaté que les gens aimeraient leur qualité de vie, la nature dans laquelle ils vivent, surtout grâce au caractère rural des villages de l'entité. Du coup, les Genappiens qui y vivent n'ont pas vraiment envie de changement. Mais ils relèvent quand même les problèmes de mobilité, un manque de commerces de proximité et de lieux pour se rassembler. Ils sont nostalgiques de la convivialité qui existait 'autrefois' au cœur des villages.

Tu as des anecdotes à partager ?

Il m'est arrivé de devoir faire de l'auto-stop à Glabais pour avancer... J'ai été prise par la maman de Maya Levy, avec qui j'ai papoté dans la voiture. Nous avons parlé de nos familles respectives, de nos filles... C'était un beau moment de partage. J'ai aussi dû courir après un poney échappé de son enclos, j'ai marché pieds nus dans la boue, je me suis perdu dans le bois de

Ways et ai dû escalader des fossés pour sortir de ce bois... On m'a aussi donné du miel, de la soupe, des biscuits. Et puis, je pense particulièrement à la Cabosse d'Or qui m'a fait goûter des chocolats délicieux. Chaque épisode a son lot de moments improbables, c'est ce qui apporte une vraie richesse au projet !

Gardes-tu des contacts avec les personnes rencontrées, après ta marche ?

Nous communiquons pas mal sur les réseaux sociaux. C'est ce qui me permet de dire que le public réserve aux 100 km un très bon accueil. Des liens se créent... J'ai d'ailleurs de plus en plus de messages sur Messenger : des gens que j'ai croisés et qui me remercient, des personnes qui m'invitent à passer chez elles... On me demande également pour venir marcher avec moi. Les réseaux sociaux nous permettent d'avoir des contacts et des retours directs sur le projet. On est dans l'instantané, dans l'échange. Dans la rue, 2-3 fois, on m'a arrêtée en disant 'c'est la dame des 100km'.

Un petit mot pour terminer ?

Aller à la rencontre des gens est essentiel, car cela fait sens dans nos actions. Ces rencontres nous permettent d'imaginer de nouveaux projets en lien avec le territoire, les envies des habitants et c'est ce que nous ne manquerons pas de faire dès que nous le pourrons...



UN ATELIER JEU VIDÉO POUR LES KIDS (ET LEURS PARENTS)

Les jeux vidéo occupent une place de plus en plus importante dans notre usage des écrans. Cela englobe un ensemble de pratiques incroyablement variées sur lesquelles circulent de nombreux discours réducteurs. Pour démystifier les jeux vidéo, nous avons envie de créer un moment à vivre en duo (parents/enfants, grands-parents/petits-enfants,...).

Le dimanche 18 avril de 14h à 17h, venez vous plonger dans l'univers des jeux vidéo ! Une animation proposée par Action Média Jeunes.

Si les normes sanitaires en vigueur ne permettent pas les duos parents/ enfants, les enfants sont attendus seuls. Sous réserve des mesures sanitaires du moment. Restez connectés aux réseaux sociaux pour en savoir plus !

Action Médias Jeunes

L'ASBL Action Médias Jeunes a pour mission de susciter une attitude réflexive et critique des jeunes face aux médias.

Pour y arriver, ils organisent des ateliers d'éducation aux médias où tous les jeunes, au centre du projet, lisent, analysent et produisent des contenus médiatiques. Après avoir titillé leur curiosité, leur réflexion et leur créativité, ils laissent aux participants des ateliers le temps de se (ré)approprier ces médias !

Dès 7 ans.
PAF : 3€. Réservation indispensable au 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be

Renseignements :

Atelier jeu vidéo pour duos, dimanche 18 avril 2021 de 14h à 17h - au 38, Carrefour culturel PAF : 3€. Sur réservation.



PROJECTION ET ATELIER CRÉATIF POUR LES ENFANTS

Le dimanche 18 avril, sous réserve des normes sanitaires du moment, nous donnons rendez-vous à vos enfants dès 3 ans au 38, Carrefour culturel, pour une matinée autour du cinéma d'animation.

Kids projection de 10h à 11h00
« Zibilla ou la vie zébrée » d'Isabelle Favez :

Arriver dans une nouvelle école c'est difficile, surtout lorsqu'on est victime des brimades de ses

camarades. Zibilla est un zèbre adopté par une famille de chevaux, et elle commence à détester les rayures qui la rendent différente.

Quand elle se fait voler son jouet préféré, elle part à sa recherche impulsivement et se retrouve dans un cirque dont la vedette du numéro principal, un lion, s'est échappé. Le film est précédé de 2 courts métrages (« Tout là-haut » & « Le Dernier Jour d'automne »). Dès 3 ans.

Atelier créatif de 11h à 11h30

Le film se poursuivra par un atelier de découverte des jeux d'optique et des principes de base du dessin animé et du cinéma d'animation. Dès 3 ans.

Renseignements :

Dimanche 18 avril de 10h à 11h30. Réservation indispensable pour la matinée au 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be.
PAF : 3€. Sur réservation.



TOM-TOIT
TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE



UNE COUTURIÈRE MÉDIÉVISTE À VOTRE SERVICE

Nous croisons encore et toujours les doigts pour que les Journées Louis XI puissent avoir lieu en septembre 2021, même sous une forme différente que les deux précédentes éditions. Il est donc l'heure de penser à votre costume !

Une couturière médiévisse se met à votre disposition pour votre projet de couture. Il vous suffit de prendre un rendez-vous et elle vous guidera dans le choix de la coupe, vous accompagnera dans la sélection des

tissus, des accessoires et vous remettra une idée de prix en fonction de votre bourse.

La première permanence se déroulera sur rendez-vous, au Centre Culturel, le samedi 17 avril 2021, de 10h à 13h. Pour réserver votre rencontre : envoyez un message à dagi@ferdelance.be. Plus d'infos au 067/77.16.27

Sous réserve des normes sanitaires en cours



L'EXPO ANNUELLE DES LÉZ'ARTS ET LA FÊTE DU 38

Amis de l'art, de la culture et de la convivialité, la traditionnelle exposition des Ateliers du LéZ'Arts et la Fête du 38 auront lieu cette année le dernier week-end de mai. Pointez donc les 28 et 29 mai dans

vos agendas, nous serons inventifs pour créer un événement adapté aux normes en vigueur, promis !

Vous aurez le programme détaillé dans le prochain journal.



LES STAGES D'ÉTÉ SONT EN LIGNE !

Notre deuxième semaine de stage de Pâques s'achève, et malgré le fait que nous ayons dû annuler l'ensemble de nos activités pour adultes et ados depuis septembre, nous continuons à espérer et à attendre l'ouverture de nos portes !

Si bien que le programme de cet été fait la part belle aux

stages pour ados... et même pour les grands ados que nous sommes...

Venez vous faire plaisir, notre programme se trouve sur notre site : www.lesateliersdulezarts.be. Il y en a pour tous les goûts, et chaque année, de nouvelles propositions et idées sont au programme !



MONSIEUR NON-NON

« La Tête Dans Les Nuages » est un très beau projet de chanson francophone pour enfants qui a vu le jour lors du premier confinement. Durant cette période, Nicolas V.O., auteur, compositeur et chanteur, passe beaucoup de temps avec son fils. Celui-ci l'inspire et fait naître une première chanson « Monsieur Non-Non ». C'est l'histoire d'un petit garçon de 4 ans qui vit à la campagne et qui ressemble à tous les petits garçons de son âge. Il a en effet une fâcheuse tendance à dire non à ses parents lorsqu'ils lui demandent quelque chose.



Encouragé par son entourage, mais également ravi d'avoir découvert que la chanson pour enfant lui procure beaucoup de

plaisir, Nicolas se lance le défi, pendant cette période de confinement, d'écrire une chanson par semaine. Chansons qu'il partage à travers des vidéos dans lesquelles il met en scène son fils.

En août 2020, sous le pseudonyme de Monsieur Nicolas, il participe au festival « Place Aux Artistes » à Genappe. Il y présente un spectacle magique, drôle et touchant qui raconte l'histoire de Monsieur Non-Non, un petit bonhomme qui va vivre pleins d'aventures dans les nuages. À travers ce récit entremêlé de chansons et de petites surprises, les enfants sont plongés dans un monde féérique où s'entrecroisent princesses, monstres, dinosaures et pompiers. Un monde où tout est possible.

Suite à l'enthousiasme autour des chansons, il décide d'en faire un vrai projet et d'enregistrer 12 chansons de manière professionnelle en travaillant avec des musiciens de grand talent tel que Thomas Semence (guitariste de Jean-Louis Aubert), Jean-François Assy (bassiste et violoncelliste d'A. Bashung) et

Didier Fontaine (batter et percussionniste).

Un livre-CD regroupera les textes des 12 chansons qui seront illustrés par le talentueux Arnold Hovart. Il est notamment l'illustrateur des livres de « Baïla, la petite louve » d'A. Dieudonné ou encore « Kapper Tom » de D. De Vos.

Pour réaliser son projet, Monsieur Nicolas a lancé un crowdfunding (financement participatif). Les fonds serviront notamment à l'enregistrement des chansons et à l'impression du livre. N'hésitez pas à y participer, à en parler autour de vous et à écouter les chansons avec vos enfants sans modération.

Renseignements :

www.monsieurnicolas.be ou sur Facebook.



CINÉ-CLUB CITOYEN « LETO »

Rendez-vous mensuel du ciné-club citoyen organisé en partenariat avec le Monty, « Leto » signe le portrait, dans l'Union soviétique liberticide des années 80, de la petite communauté du rock underground et de ses hérauts romantiques. À découvrir le jeudi 22 avril, en présentiel ou en virtuel, selon les normes sanitaires en vigueur.

L'histoire

Leningrad. Un été du début des années 80. En amont de la Perestroïka, les disques de Lou Reed et de David Bowie s'échangent en contrebande, et une scène rock émerge. Mike et sa femme la belle Natasha rencontrent le jeune Viktor Tsoï. Entourés d'une nouvelle génération de musiciens, ils vont changer le cours du rock'n'roll en Union Soviétique.

Qu'elle soit en mode virtuel ou en présentiel, la projection sera suivie d'un échange.

Renseignements :

Projection de « LETO » de Kirill Serebrennikov à 20h au MONTY. PAF : 5€ en présentiel, gratuit en virtuel. Réservation indispensable au 067/77 16 27 ou reservation@ccgenappe.be En partenariat avec le MONTY



BUDGET PARTICIPATIF 2000, DU CONCRET

En juin 2020, la Ville a lancé son premier appel à projets dans le cadre du budget participatif. L'idée du budget participatif est de consacrer un montant du budget communal à la mise en place de projets d'intérêt général émanant de citoyens.

La Ville confie une partie de ses finances aux citoyens, et ce sont eux qui décident comment dépenser cet argent public. L'objectif est de promouvoir la participation citoyenne en offrant la possibilité à chacun de soumettre ses idées, de les mettre à exécution et de contribuer à la transition environnementale et/ou énergétique.

Deux projets ont vu le jour : L'association Chemin 141 vient d'éditer un guide de 12 promenades et un groupe de citoyen de Bousval soutenu par le Service mobilité de la Ville a installé le premier range-vélo à contrôle d'accès.

Douze balades à découvrir

L'association Chemins 141 a conçu un tout nouveau guide de promenades qui couvrent l'entièreté du territoire de Genappe. Ce guide a bénéficié du soutien de la Ville dans le cadre du budget participatif 2020. Douze circuits inédits en boucle suivent les chemins et sentiers publics pour faire découvrir au promeneur les paysages et les richesses naturelles ou patrimoniales de Genappe.

Les parcours s'appuient sur des descriptions précises qui sont visualisées par des cartes originales détaillées. Celles-ci sont complétées par des éléments patrimoniaux décrits en fin de volume.

Chaque description est assortie de points de repère repris sur la carte correspondante.

Des points de départ/arrivée des promenades sont situés dans toutes les anciennes communes

de l'entité de Genappe. Les distances varient entre 2,5 km et 19 km. De nombreux raccourcis ou variantes permettent d'adapter la longueur des itinéraires à tous les types de marcheurs, qu'il s'agisse de simples "prise d'air" de détente, de promeneurs occasionnels ou de randonneurs expérimentés.

Les circuits sont intitulés « Bérines », « Agnissart », « Del Wastez », « Hattain », « Borne de Ways », « Tour de Glabais », « Le Cala », « Source de la Dyle », « Promelles », « Waronche », « Ri d'Hez », et « Notre Dame de Foy ».

Ce nouveau guide complète les cartes pédestres des anciennes communes de l'entité de Genappe qui sont disponibles par ailleurs.

Le guide et les cartes pédestres correspondantes sont disponibles :

Au Relais du Visiteur, 38 rue de Bruxelles à 1470-Genappe 067/77.23.43

info@relaisduvisiteur.be

www.relaisduvisiteur.be

Au secrétariat de Chemins 141. Il y aura des frais postaux pour un envoi en dehors de Genappe.

Renseignements :

Colette Wibo : 010/61.50.70

colette.wibo@skynet.be

www.chemins141.be



Du neuf pour le stationnement vélo

Le premier range-vélo à contrôle d'accès est installé à Bousval. La ville continue de mettre en œuvre son plan cyclable en vue de favoriser et de sécuriser les déplacements à vélo utilitaires et plus seulement de loisir.

C'est dans cet objectif que 21 range-vélo supplémentaire ont été installés sur le territoire communal en mars dernier. Ces « u » renversés permettent le stationnement de deux vélos par arceaux. Ce sont donc une quarantaine de stationnements supplémentaires qui sont créés. Ils ont pris place dans les lieux suivants : l'Espace 2000 à Vieux-Genappe (3 range-vélos), la Grand Place de Genappe (3 range-vélos), la rue de la Station à Genappe (3) et l'Espace multisport (6 range-vélos), la Place Mercurey à Vieux-Genappe (3 range-vélos) et la rue de Nivelles à Houtain-le-Val (3 range-vélos).

Par ailleurs, le projet d'installation d'un range-vélo sécurisé (à contrôle d'accès) retenu dans le cadre du budget participatif 2020 se concrétise, car le box vélo a été installé à la mi-mars sur la place de Bousval. Le groupe de citoyen porteur du projet et le service mobilité travaillent actuellement au règlement d'accès à ce nouveau service.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des modalités d'inscription et d'accès à ce nouveau range vélo dans une prochaine édition.



DES CONFÉRENCES EN "LIVE"

La Maison Galilée (Action et Culture laïques, ASBL), l'extension de l'ULB Waterloo-Genappe, la Pensée et les Hommes, se sont unis pour vous proposer un cycle de conférence sur Facebook « live ».

Toutes ces conférences auront lieu à 19h.

Maintenons le lien en rejoignant des conférencières et conférenciers qui nous donnent à penser. Abonnez-vous à la page Facebook : Maison de la laïcité Genappe - Maison Galilée.

Samedi 24 avril 2021 :

La formation de l'idée d'icône
Invitée : Céline Talon

Mercredi 19 mai 2021 :

Autorité et prestige des forgerons de la forêt du Kasai (RDC)
Invité : Jean Hiamba Ovungu

Mercredi 16 juin 2021 :

Mort imminente et culture
Invitée : Géraldine Fontaine



« L'ARC-EN-CIEL » RECRUTE !

Vous aimez travailler en équipe, encadrer des enfants, créer de nouveaux projets ou concevoir des animations ? Si vous êtes disponible les lundi, mardi et jeudi de 15h15 à 17h15 ? Ce poste est pour vous !

En deux mots : L'arc-en-ciel est une école des devoirs ouverte trois jours par semaine et située à la plaine communale de Genappe. Les bénévoles proposent aux enfants un soutien scolaire, mais aussi

des activités artistiques, culturelles, sportives...

Renseignements :

Envoyez votre C.V. et votre lettre de motivation à l'adresse : info@genappe.be dès maintenant.

Heures de volontariat défrayées Engagement immédiat

Pour plus d'informations, contactez le service des affaires générales : 067/49.42.00 info@genappe.be



Votre agence immobilière proche de vous !



Chée de Bruxelles, 2
1470 Genappe
067 70 07 79

www.cedimmo.be



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE

COURS COUNTRY DANCE

Professeur de danse country depuis plus de 10 ans, Yvette Demouli, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.

Renseignements:
yvette.demoulin@yahoo.fr
0471/ 11 06 52





ERRATUM

Dans notre édition précédente, nous vous parlions de l'étude de circulation menée à Houtain-le-Val. À ce sujet, une erreur s'est glissée dans la toute boîte puisque l'objectif 1bis concerne bien la mise en sens unique de la rue des Marlières et non de la rue des Fraisières. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de cette erreur.



PIÉTONS, CYCLISTES, CAVALIERS... COMMENT BIEN COHABITER ?

La Ville est de plus en plus régulièrement interpellée par les usagers des voies douces (Ravel, chemins, sentiers, voies vertes ...) à propos de la, parfois difficile, cohabitation entre les piétons et les cyclistes qui se sont multipliés sur nos voies douces ces derniers mois.

Tous, nous avons envie de profiter de ces espaces agréables et sécurisés tantôt pour des motifs utilitaires (rejoindre le travail, une gare, une école, un arrêt de bus, des services, des commerces ...). Ces motifs modifient notre dynamique de déplacement et nos besoins en la matière que nous soyons piétons ou cyclistes.

Mais que faire pour harmoniser cette cohabitation ? Réserver des espaces à certains types d'usagers, mener des actions de sensibilisation ... La question paraît simple, mais en soulève une

série d'autres. C'est en tout cas ce qu'ont pu constater la Commission consultative communale de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité (CCATM) et la Commission Chemins et Environnement pour qui il serait intéressant d'approfondir le sujet.

Pour ce faire, la commune organisera prochainement un groupe de réflexion sur le sujet mettant autour de la table des acteurs clés en la matière par exemple : Pro Vélo, Chemins du Rail, des membres des commissions communales comme la CCATM, la commission chemins et environnement, la commission de circulation ou encore des associations locales spécialisées en la matière ...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des réflexions menées en la matière et de vous les partager dans nos prochaines éditions.



GENAPPE, COMMUNE CYCLABLE !

En septembre 2020, la Wallonie lançait l'appel à projet "Communes pilotes Wallonie cyclable". Aujourd'hui, les 116 villes et communes sélectionnées sont connues.

Nous ne sommes pas peu fiers d'en faire partie.

Fort de son plan cyclable 2020 et des divers projets déjà développés en matière de mobilité à Genappe, le Collège a souhaité déposer sa candidature. À la clef, une subvention de 500.000€ afin d'améliorer l'offre cyclable sur le domaine communal, via la création de pistes cyclables ou d'autres infrastructures en faveur des cyclistes. Cette somme couvre 80% des travaux/aménagements, le financement complémentaire étant apporté par la commune.

L'octroi de ce subside est pour nous la reconnaissance des efforts réalisés ces dernières années en faveur d'une mobilité cyclable utilitaire. Ces derniers

se sont notamment traduits par la réalisation de voies vertes, la pose de divers rangements pour vélos (couverts et non couverts), la pose d'éclairage spécifique dans les carrefours du Ravel et le marquage en rouge de ces carrefours. Tout prochainement, ce seront des marquages au sol de bandes cyclables suggérées et la signalisation des itinéraires cyclables qui seront réalisés. L'objectif est de favoriser et sécuriser les déplacements cyclables au quotidien en vue de les multiplier.

Pour rappel, le but de l'appel à projet wallon était de sélectionner les Villes et Communes de Wallonie ayant le plus grand potentiel et la stratégie la plus aboutie pour développer la pratique du vélo utilitaire sur leur territoire. Genappe ne cache pas son enthousiasme d'être reconnue comme telle.

À travers ce subside, c'est l'élaboration d'une véritable stratégie de développement de l'usage du

vélo au quotidien, à travers un réseau structurant qui relie différents pôles d'attractivité (gare, commerces, zoning, administration, hôpital, école ...) qui est visée.

Dans les mois et années à venir, nous attellerons donc à concrétiser ce projet à travers la mise en place d'une commission vélo, d'un audit de la politique cyclable communale, mais aussi d'aménagements de voirie visant à lier notre réseau de mobilité douce utilitaire. À cet égard, nous pensons à la finalisation de la voie verte, entre le Coleau Pirette et le Ravel à Vieux-Genappe, la finalisation de la piste cyclable entre la Praie (Rue E. Marcq à Ways) et le carrefour formé par la N5 et la N271, la réalisation d'une piste cyclable à la rue G. de Bouillon à Baisy-Thy et une liaison entre Baisy-Thy et l'école Sainte-Marie de Rèves. Ces projets devraient être réalisés pour le 31 décembre 2024.

LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

Pattyn
Garage-GENAPPE
Volkswagen Commercial Vehicles SKODA SEAT MY WAY
RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71
www.garage-pattyn.be Garage Pattyn Genappe



AMÉNAGEMENT EN FAVEUR DES PIÉTONS

Élargissement du trottoir à l'entrée de la rue L. Lalieux à Genappe. Pour ceux qui la connaissent bien, l'entrée de la rue Lalieux était loin d'être sécurisante pour les modes actifs (piétons et cyclistes). Un trottoir très étroit, non protégé, dans un accès de rue étriqué. Une situation à laquelle nous avons voulu remédier avec ce nouvel aménagement qui a pour objectif de sécuriser les

déplacements piétons, en général, mais aussi et surtout depuis et vers l'école Saint-Jean et le centre commercial de la rue des Lillas.

Aux heures d'entrée et de sortie de l'école, la pression en stationnement dans le quartier est forte tout comme la tentation de se stationner sur les trottoirs au détriment des déplacements sécurisés des

piétons.

Grâce à cet aménagement, le stationnement sur le trottoir n'est, désormais, plus possible et l'espace de circulation des piétons est élargi et protégé.

Voici donc un chaînon sécurisé supplémentaire dans le maillage local du réseau de déplacements doux en vue d'en favoriser son usage.



LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS CONTINUE

Une nouvelle zone d'immersion temporaire (ZIT) sort de terre. Après les quartiers de la rue Saint Roch/Place d'Hattain à Baisy-Thy et celui du Baty des Flamandes à Glabais, c'est à présent une partie de la Chaussée de Nivelles (au carrefour avec la route de Lillois) à Vieux-Genappe qui sera préservée des coulées boueuses grâce à la réalisation d'une zone d'immersion temporaire sur le ter-plein existant. Pourquoi une ZIT à la route de Lillois ? Le carrefour formé par

la route de Lillois et la Chaussée de Nivelles est le point bas de deux axes routiers, mais aussi d'une vallée agricole relativement importante ce qui a pour effet d'y concentrer les eaux et les boues en cas de très fortes pluies. Celles-ci ont déjà inondé des habitants du quartier, et ce, à plusieurs reprises. Pour y remédier, la Ville a décidé d'y réaliser une zone d'immersion temporaire. La ZIT fait environ 710m² digue comprise. Quant à sa capacité de rétention, elle est de 780m³.

Pour rappel, une zone d'immersion temporaire est un espace naturel ou aménagé où sont orientées les eaux de ruissellement de façon à être stockées temporairement.

Grâce à ces travaux, on évite, d'une part, l'inondation des habitations en contrebas et d'autre part, la surcharge du réseau d'égouttage et en bout de course du Ry de Fonteny qui sont déjà tous deux surchargés en cas de fortes pluies.



©2013 Laurent Dieu

QUINZAINE DES POLLINISATEURS

La "Quinzaine des pollinisateurs" se déroulera du 15 au 30 mai 2021, partout en Wallonie. Et surtout à Genappe ! Cette initiative vise à faire découvrir le monde de ces petits insectes et à en expliquer leurs rôles et leur importance tant pour l'espèce humaine que pour l'environnement et la biodiversité. C'est dans cet état d'esprit que la Ville de Genappe vous propose diverses activités :

Demandez le programme !

Samedi 15 mai 2021

Tout d'abord, nous vous proposons de jeter un regard différent sur nos cimetières en les visitant sous l'angle « nature ». Venez découvrir les aménagements réalisés en faveur de la biodiversité dans les cimetières « nature » de Genappe et de Ways. À cette occasion, vous découvrirez également la manière dont nos cimetières sont gérés par l'équipe des fossoyeurs ainsi que l'histoire de ces cimetières.

Mardi 18 mai 2021

Assistez ensuite à une conférence à travers laquelle vous découvrirez comment se passer des pesticides au jardin et à la maison, avec la collaboration de l'ASBL Ecoconso. On associe généralement

« pesticide » avec les espaces extérieurs, mais on se doute bien peu qu'il y en ait aussi à l'intérieur des maisons. En outre, aveuglés par la communication rassurante et greenwashante des marques, nous sommes peu informés des dangers que représentent ces produits et des alternatives écologiques qui existent. Une maison et un jardin sans pesticide, c'est pourtant possible !

Jeudi 20 mai 2021

Une autre conférence-débat vous est également proposée en vue d'apprendre à composter de nombreux déchets à domicile (même en appartement), et ainsi produire un paillage et un engrais de qualité, en collaboration avec monsieur Vincent Gobbe, ingénieur agronome et coprésident du centre de formation au compostage du « Comité Jean Pain »

Jeudi 27 mai 2021

Pour sortir des sentiers battus, nous vous proposons un spectacle original « Des Zabeilles et moi ». Venez et entrez dans l'univers d'une ruche lors d'une assemblée générale apicole décalée. L'heure est au mécontentement dans la rue, à la prise de décision et à l'action. Des abeilles et d'autres insectes pollinisateurs

s'interrogent sur leur survie dans un monde surexploité et pollué par l'être humain. Ce spectacle familial (à partir de 12 ans) et original vise l'information et la sensibilisation du public sur le déclin des insectes pollinisateurs. Il est réalisé en collaboration avec l'ASBL Ecoscénique et Improvidence.

Dimanche 30 mai 2021

Pour terminer cette belle quinzaine, une activité récurrente qui rencontre toujours autant de succès, une balade à la découverte des plantes sauvages comestibles organisée en collaboration avec l'ASBL « Cuisine sauvage ». Venez y apprendre à reconnaître quelques plantes sauvages et à les cuisiner. Le tout sur un ton léger et ludique pour un public pas forcément averti.

Découvrez toutes les modalités pratiques dans le journal de Genappe du mois de mai.



AVANT DE JETER, PENSEZ À RÉUTILISER !

Collecte de vélos dans les Recyparc de Wallonie, le samedi 24 avril 2021.

Vos enfants ont grandi et vous ne savez quoi faire de leurs anciens vélos ? Votre vélo « rouille » dans votre garage depuis des années et vous ne comptez plus l'utiliser ? Offrez-lui une 2ème vie !

Ce samedi 24 avril 2021, les intercommunales wallonnes de gestion des déchets (dont inBW pour le Brabant wallon) organisent leur 14ème collecte de vélos dans l'ensemble de leurs Recyparc. Ces vélos seront remis à différents partenaires (ateliers vélos, ressourceries, magasins de seconde main, associations communales à finalité sociale ...).

Lors de l'édition 2019, presque 450 vélos ont été récoltés rien qu'en Brabant wallon. Une occasion de sensibiliser une nouvelle fois la population à la problématique de la prévention des dé-

chets et du réemploi. Le message que nous souhaitons faire passer est simple : avant de jeter, pensez à réutiliser !

Certains objets (vélos, jouets, électroménagers, vêtements, meubles, vaisselles ...) qui ne vous servent plus, peuvent faire le bonheur de quelqu'un dans votre entourage (famille, amis ...) ou d'écoles, mouvements de jeunesse, paroisses, CPAS, associations diverses... Pensez-y toute l'année : avant de jeter à la poubelle, avant de vous rendre au Recyparc...

Chaque année, notre action permet de dévier plusieurs centaines de vélos de la filière des déchets pour les faire entrer dans celle de la réutilisation. Alors, à vous de jouer !

Pour rappel, le parc à conteneur de Genappe est ouvert du lundi au vendredi de 10 à 17h et le samedi de 9h30 à 17h.



ADOPTÉ UNE POULE !

Réduire les quantités de déchets ménagers, nous en faisons notre credo et vous offrons une nouvelle fois la possibilité d'y contribuer. Comme l'an dernier, la Ville de Genappe vous propose d'adopter gratuitement deux poules pondeuses qui se nourriront de vos déchets ménagers et vous restitueront des œufs frais en échange !

Si vous disposez d'un bout de jardin à aménager et êtes prêts à tenter l'expérience ? Lisez les quelques lignes qui suivent extraites de la charte d'engagement.

Le candidat s'engage, par exemple, à prendre soin de ces animaux en bon père de famille et dans le respect du bien-être animal. Il s'engage à prendre soin des poules pendant une période de 2 ans minimum, à prévoir l'espace (minimum 12 m²) et les aménagements nécessaires (pou-

lailler) à l'accueil des poules.

Avant de remettre votre candidature, l'entièreté de la charte doit être consultée sur le site internet de la ville www.genappe.be. Si vous êtes dans les conditions ? Remplissez le formulaire de candidature accessible par ce même lien.

Les candidatures doivent être remises pour le vendredi 30 avril 2021. À situation égale, les candidats seront départagés selon la date de dépôt des candidatures. Les candidats retenus seront contactés directement par le service environnement, à cet instant les modalités pratiques (date et heure) concernant l'enlèvement vous seront communiquées.

Renseignements :
anne.sophie.swerts@genappe.be - 067/79.42.29



TU NE LES METS PLUS?

Vous avez des vêtements en bon état devenus trop petits ou qui ne vous plaisent plus ? Ne les jetez pas !

Déposez-les dans une bulle à vêtements ou dans un magasin de seconde main, une seconde vie leur sera offerte.

L'ASBL Terre qui dispose de bulles à vêtements sur notre commune nous informe annuellement du résultat de ses collectes. Les communiquer montre à quel point la démarche du réemploi vaut la peine. Que ce soit à travers les bulles ou les boutiques de seconde main, quelles qu'elles soient.

Au cours de l'année 2020, Terre ASBL a collecté, via ses bulles à vêtements sur le territoire de Genappe, 42.896 kilos de textiles. Ce tonnage a été traité comme suit : 56,23 % de vêtements réutilisés, 26,36 % de vêtements recyclés en fibres et 17,41 % de déchets.

Le réemploi et le recyclage des textiles sont en vogue, un geste en faveur de l'environnement et du zéro déchet que nous vous proposons évidemment d'adopter. Plusieurs pistes sont possibles. Soit via le dépôt des vêtements que vous n'utilisez plus dans les bulles à vêtements prévues à cet effet. Soit via le dépôt dans des magasins ou points de vente de seconde main comme Restor

(anciennement Ressourcerie de la Dyle) situé rue de Glabais 14 à Genappe.

Le territoire de Genappe compte une quinzaine de bulles à vêtements, voici quelques-uns des emplacements : Rue Hattain, 25 à Baisy-Thy, Avenue des combattants, 53 à Bousval - Parking de la salle omnisports, Route de Lillois, 18 à Vieux-Genappe, Place du Chenoy à Loupoigne, Rue Emile Hecq, 16 à Ways, Rue de la station, 10 à Genappe, Rue de Nivelles, 15 à Houtain-le-Val, Rue Louis Taburiaux, 22 à Vieux-Genappe et Rue de Bruxelles, 151 à Genappe

Vous pouvez y déposer vos vêtements propres et en bon état, ainsi que de la maroquinerie, des chaussures liées par paire, de la lingerie et le linge de maison. N'oubliez pas, vos vêtements seront portés par d'autres personnes !



GRAND RANGEMENT, APPELEZ RESTOR !

Si chez vous le printemps rime avec grands rangements, faites appel à Restor !

En partenariat avec la Ville, la Ressourcerie Restor collecte chez vous vos objets réutilisables et vos déchets encombrants en un seul passage. Le service est gratuit pour tous les citoyens de la commune avec un maximum de 3m³ par trimestre et par foyer dans une proportion de minimum 25% de réutilisable par collecte : Textiles, électroménagers,

meubles, livres, vaisselle... Restor leur donne une seconde vie et recycle les gros électroménagers.

En faisant appel à eux, vous soutenez un projet social et environnemental.

Pour un rendez-vous, un seul numéro : le 02/355.07.49. Nous avons changé de numéro d'appel pour mieux répondre à vos besoins (c'est bien celui-ci qui est valable contrairement à celui indiqué dans votre calendrier des

collectes).

Du neuf aussi dans notre magasin de Genappe, il est désormais ouvert du mardi au samedi entre 10h et 18h.

RESSOURCERIE
Restor



LE 7ÈME CONTINENT



L'unité 22ème BW de Loupoigne a choisi comme thème général de l'année : « La découverte du monde ».

Début mars, les cheffes (Tanuki et Goundi) ont organisé un grand jeu qui avait pour thème particulier « Le 7ème continent ». Comme vous le savez, il s'agit d'une gigantesque surface de déchets plastiques qui flottent sur l'océan du Pacifique Nord.

Pour sensibiliser les animées

(nutons, lutins et guides aventures, 13 jeunes de 6 à 15 ans), elles ont ramassé des déchets à Loupoigne et dans les environs. Par cette action, elles espèrent sensibiliser les jeunes, les parents et les personnes qu'elles ont croisés ce jour-là à utiliser moins de plastique, à mieux trier leurs déchets et à prendre soin de la nature pour le bonheur de tous.

Pour clôturer la journée, les guides aventures avaient préparé un goûter sans déchets.



Chaque geste compte ! Pour rejoindre leurs aventures, avoir des renseignements ou simplement les féliciter ; contactez-les à l'adresse mail de l'unité : nutons.loupoigne@hotmail.com





A LA RENCONTRE DU SERVICE POPULATION – ÉTAT CIVIL

Une administration communale est chargée de nombreuses missions. En décembre 2020, nous avons entamé une série d'articles destinés à vous familiariser avec nos services et notre personnel. Nous avons commencé par le service des Travaux/ouvriers. Ensuite, nous nous sommes largement attardés sur le Budget communal, le Plan local propreté, la Transition, la Participation citoyenne et le Plan de cohésion sociale. Cette fois nous ouvrons les portes du Service Population – État civil.

C'est le service le plus connu et l'un des plus fréquentés par les habitants de Genappe. Il intervient au quotidien (carte d'identité, passeport, permis de conduire,) ainsi que dans les grands moments de la vie (naissance, mariage...).

Dirigé par France Vermeiren, le service est composé de 2 cellules distinctes : l'État civil et la population.

Lors de votre passage, vous pourriez rencontrer : Johan Devillé, Sylvie Wyseur, Manon Anthoons, Christelle Vandenhoute, ou encore Élodie Lemerrier.

Tous les jours, les membres du service accomplissent les missions de base d'une administration communale.

Par exemple, l'État civil enregistre la situation d'une personne physique dans la famille et la société : naissance, mariage, cohabitation légale, divorce, décès et sépultures... La Population est chargée de la tenue des registres de la population et des étrangers, de l'enregistrement des changements de domicile, de la délivrance des titres d'identité, de l'organisation des élections...

Quelques chiffres

Au 1er janvier 2020, la Ville de Genappe comptait 15.556 habitants. Le personnel de la Population a enregistré 2.579 mouvements de population, délivré 1.191 cartes d'identité, 380 passeports, 715 permis de conduire. 14 personnes ont effectué une déclaration de don d'organes.

Du côté de l'État civil, il y a eu 150 déclarations de naissance : 86 garçons et 64 filles. 150 habitants sont décédés.

Il y a eu 99 déclarations de cohabitation légale, 26 mariages, 53 déclarations de cessation de cohabitation légale et 26 jugements de divorce.

44 couples de jubilaires ont été fêtés en 2020 : 44 couples ont fêté leurs noces d'Or (50 ans), 8 couples ont fêté leurs noces de Diamant (60 ans), et 8 autres couples leur noces de Brillant (65 ans). Nous n'avons malheureusement pas pu organiser la traditionnelle réception en leur honneur, mais ils ont malgré tout reçu les félicitations de Palais royal, un message du collège communal et un bouquet de fleurs.

132 personnes de nationalité étrangères ont demandé leur inscription à Genappe. Au total, 1017 personnes de natio-

nalité étrangère sont inscrites dans nos registres.

Un E-guichet

Pour simplifier certaines démarches, nous avons ouvert un E-guichet sur le site Internet de la Ville via lequel vous pouvez obtenir des documents. Si vous avez besoin d'un acte de mariage, de divorce, de naissance, de décès, d'une composition de ménage, d'un certificat de vie... , vous avez désormais la possibilité de les demander via cet E-guichet en vous connectant avec votre carte d'identité ou simplement en vous créant un compte. La liste des formulaires en ligne est à votre disposition sur notre site et nous continuons à l'enrichir.

Interview

Arrivée dans le service il y a un an, Manon nous livre ses impressions.



Depuis quand travaillez-vous dans ce service ?

Je travaille au service Population - État civil - depuis le 16 mars 2020. J'ai débuté durant la première semaine du confinement et l'ambiance générale était assez particulière, car nous ne savions pas encore vers quoi nous allions.

Aviez-vous déjà travaillé dans une administration ?

Je travaille dans la fonction publique depuis 8 ans. En effet, j'ai travaillé dans une école de la Fédération Wallonie-Bruxelles et pour un CPAS. Le travail du service Population - État civil - m'était encore inconnu. C'est grâce au soutien de ma cheffe de service et de mes collègues ainsi qu'à ma capacité d'adaptation et d'apprentissage que j'ai rapidement trouvé ma place. Il a fallu que je m'adapte à mon nouvel environnement de travail, chamboulé par le COVID.

Comment avez-vous été engagés dans l'administration ?

Je travaillais toujours pour mon ancien employeur lorsque j'ai vu l'annonce sur le site de l'Union des Villes et Communes de Wallonie. En la lisant, j'ai trouvé que je correspondais au profil, j'ai donc postulé juste avant Noël. Tout s'est passé très vite, car j'ai reçu une invitation à présenter l'examen écrit une semaine plus tard. Celui-ci était planifié début janvier. Il était relativement compliqué, les questions précises, j'ai essayé de le préparer au mieux,

mais c'est ma culture générale qui m'a permis de répondre aux questions.

Une semaine plus tard, on m'informait que j'étais reprise et convoquée à l'examen oral. Dans l'après-midi, j'ai reçu un appel du directeur des ressources humaines me disant que j'étais retenue avec 2 autres candidats et que je devais encore passer un test sur mes compétences juridiques. J'ai également rencontré M. le Bourgmestre avant que mon dossier ne passe au Collège Communal.

Quelles sont, selon vous les qualités nécessaires pour travailler dans votre service ?

Pour travailler dans la fonction publique, il faut être orienté vers l'humain c'est-à-dire être à l'écoute et attentif pour comprendre les demandes des citoyens, être patient, disponible et pouvoir s'adapter facilement. Être capable de se remettre en question et de ne pas rester sur ses acquis, car la législation change régulièrement.

Quelle est votre matière préférée ?

La matière que je préfère : ce sont les matières de l'état civil, car cela concerne les naissances, les mariages aussi les décès. J'ai toujours aimé le droit et grâce aux matières de l'état civil, je peux assouvir ma soif de connaissance.

Que faites-vous lorsque les bureaux ne sont pas accessibles au public ?

Lorsque nos bureaux sont fermés, mes collègues et moi traitons toutes les demandes envoyées par mail, nous répondons au téléphone, nous assurons le suivi de chaque dossier. Il est difficile d'expliquer ce que nous faisons précisément, car les matières sont tellement variées et nous les traitons avec plusieurs intermédiaires différents : le SPF Mobilité pour les permis, la Police pour les changements d'adresse, les entreprises de pompes funèbres pour les décès, l'Office des Étrangers, le Ministère de la Justice, les citoyens Je peux vous confirmer que oui, nous travaillons lorsque les bureaux sont fermés au public.

Le service Population – État civil est situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Les guichets sont accessibles du lundi au vendredi de 8h à 11h45, le Service Population est également accessible le mercredi de 13h à 16h et le jeudi de 15h30 à 19h.

Mesures Covid 19

Le service Population - État civil - reçoit uniquement sur rendez-vous, à fixer par mail ou par téléphone.

Service Population : 067/79.42.12/13/14
email : pop-ec@genappe.be
Service État civil : 067/79.42.18/19
email : etat-civil@genappe.be

COVID-19 : GENAPPE, EN AVANT



A Genappe, l'après-Covid-19 commence aujourd'hui pour apporter des réponses aux difficultés vécues par la population, réponses qui passeront par de multiples projets qui seront proposés aux citoyens dans les prochaines semaines. C'est lors de sa séance du conseil de fin janvier que Gérard Couronné notre Bourgmestre a proposé au Conseil communal de participer à la création d'un groupe de réflexion et de travail chargé de faire des propositions pour apporter des réponses aux citoyens dans le contexte de la crise sanitaire que nous connaissons depuis plus d'1 an. Tout le monde s'accorde pour constater le mal être généré par la crise sanitaire et l'ensemble des mesures qui en découlent. Les relations humaines souffrent particulièrement. De plus en plus de personnes sont au bord de la rupture tant le manque de contacts, la distanciation imposée par les circonstances entraînent la perte de sens dans leur existence. Certaines populations sont particulièrement fragiles et méritent une attention particulière à très court terme : les jeunes, les aînés (isolés ou en maison de repos),... Trois groupes de travail donneront l'impulsion à la création de projets qui seront mis en place avec le tissu associatif local et avec les partenaires habituels que sont le Centre culturel, la Maison des jeunes, les Clubs de sport, l'AMO, ... Ces projets viseront d'une part le soutien aux personnes (soutien scolaire, soutien psychologique, ...), d'autre part l'organisation d'activités pour sortir de chez soi et recréer des liens sociaux et enfin l'organisation d'activités et de communications virtuelles.

La violence intrafamiliale toujours plus préoccupante

Nous savons que les mesures actuelles sont sources de stress et de conflits supplémentaires. Et que dans certains foyers, la violence intra-familiales est de plus en plus présente. Afin d'éviter les drames, ne laissez pas la violence s'installer et n'hésitez pas à contactez des services d'aides médicales ou psychologiques de premières lignes tels que :

- Service médical d'urgence : 100
- Police : 101
- Écoute enfants : 103
- Écoute violence conjugale : 0800 30 030 (9h à 19h, anonyme et gratuit)
- Brabant Wallon : 010/24.32.32
- Sos viol : 0800/98.100
- Quelqu'un à qui parler dans l'anonymat : 107 (Ligne d'écoute non-spécialisée)

Service d'Assistance policière aux victimes de la police locale

067/88.92.49 ou au 067/88.92.48

Centres d'aide en Brabant Wallon

- L'Eglantier, 1420 Braine-l'Alleud, 02/3847863
- Maison maternelle du Brabant wallon, 1340 Ottignies, 010/401260
- La Maison'Elle, 1330 Rixensart, 026/52.04.13
- Le Goéland, 1400 Nivelles, 067/21.18.06.

- Maison Paul Henricot, 1490 Court saint Etienne, 010/61.13.58
- Services d'aide aux victimes (pas d'hébergement d'urgence) à Nivelles « La Touline » 067/22 03 08 (9h à 16h30, LMMJV)

Autres centres d'aide :

- Centre de prévention des violences conjugales et familiales Boulevard de l'Abattoir, 27-28, 1000 Bruxelles 064/21 33 03 (9h à 19h LMMJV, 10h à 17h week-end) 02/539 27 44 (Prise de RDV, 9h à 17h LMMJV)
- Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) Rue Haute 322, 1000 Bruxelles (24h/24)

En cas de violence sexuelle, les Centres de prise en charge des violences sexuelles (CPVS) sont toujours ouverts et accessibles à tout moment, au CHU de Saint-Pierre de Bruxelles, à l'Hôpital Universitaire de Gand ainsi qu'au CHU de Liège

Permanences psycho-juridiques

- Le Tamaris - Permanences psycho-juridiques gratuites à l'attention des victimes à Genappe : 0472/72.81.66 - 010/24.81.03 - 0479/50.71.78. Actuellement, Le Tamaris donne des permanences psycho-juridiques gratuites le 1er jeudi du mois 10h-12h. Vous pouvez vous y rendre avec ou sans rendez-vous. Au CPAS de Genappe - 39, Rue de Ways 1470 Genappe - 067/64.54.50.

Aide juridique du barreau de Nivelles

Permanences juridiques gratuites à Nivelles au Palais de Justice 2 rue Clarisse 115 du lundi au vendredi matin de 9h à 12h - 067/28.39.40.

Aide juridique de la Maison de Justice

Permanences juridiques gratuites les mardis (15h-16h) et les jeudis (17h-18h) sur rendez-vous. Rue Altiero Spinelli, 2 à 1400 Nivelles 067/88.27.60

Centres de planning familial :

Le site www.loveattitude.be recense tous les plannings familiaux, quelle que soit leur appartenance. Il vous permettra de trouver le centre le plus proche de chez vous.

Autres :

- Praxis : pour les auteurs de violence qui veulent s'en sortir : Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles - 02/217 98 70
- Garance : autodéfense et plus pour femmes et filles - Boulevard du Jubilé 155, 1080 Bruxelles 02/216.61.16 (9h à 17h LMMJV)

Ne rester pas seul, Il existe des structures et des personnes pour vous aider !





NE LAISSEZ PAS TOUT VOTRE HÉRITAGE À UN ESCROC !

Les escroqueries sur internet sont légion. Les voleurs ne manquent pas de ruse et d'imagination pour vous dérober vos économies. Nous faisons le point sur les plus communes afin que vous ne vous laissiez plus avoir et que vous sensibilisiez un maximum de personnes autour de vous, car oui, nous pouvons tous devenir victimes, surtout lorsque l'on croit que les gens sont tous dotés de bonnes intentions.

Les codes de votre lecteur de carte bancaire

Vous vendez un objet sur un site de seconde main, vous trouvez l'acheteur parfait. Pour effectuer la transaction, il vous demande de vous inscrire sur un lien (Bpost, Western union ...). Ce lien vous renvoie alors vers un formulaire en ligne qui vous demande d'effectuer des manipulations sur votre lecteur de carte bancaire et ensuite d'entrer vos codes "challenge" et "réponse". C'est ainsi que vous venez de transférer des milliers d'euros sur le compte de votre escroc et ne récupérez jamais cet argent.

Variante de cette arnaque, l'escroc vous indique qu'il ne peut pas venir chercher l'objet et précise qu'il va effectuer le paiement via une société de livraison (B-Post, Mondial relay, DPD...). Un employé de cette "pseudo" société appelle en expliquant qu'il a reçu un paiement pour un objet à leur livrer et qu'ils veulent effectuer le transfert de l'argent sur le compte de la victime. Cette dernière est alors dirigée vers un site qui semble tout à fait officiel et qui sollicitera des opérations via le digipass... Au final... des tas de retraits frauduleux...

Cela fonctionne aussi avec les pseudos remboursements. Vous recevez un appel d'un SPF, d'une banque ... vous indiquant que vous avez droit à un remboursement pour une raison quelconque. Pour ce faire, vous devez effectuer des manipulations avec votre lecteur de carte bancaire et fournir vos codes "challenge" et "réponse". Vous donnez ainsi accès à votre compte et les escrocs n'ont plus qu'à se servir dans vos

économies. Nos conseils : Ne donnez JAMAIS vos digipass (= codes "réponse" et "challenge" de votre lecteur de carte) à qui que ce soit !

Les tickets neosurf

Une connaissance vous envoie un mail depuis l'hôpital ou l'étranger, elle a impérativement besoin de vous pour payer ses factures ou son billet retour. Pour ce faire, elle vous demande d'aller acheter des tickets neosurf en librairie et de lui donner les codes inscrits sur ceux-ci. Vous achetez pour des centaines ou des milliers d'euros, pensant faire une bonne action et un jour être remboursé. Sauf qu'il ne s'agit pas d'une connaissance, mais bien d'un escroc qui vient de vous voler votre argent dont vous ne reverrez jamais la couleur.

Nos conseils : Essayez de retrouver cette connaissance via les réseaux sociaux ou des amis communs afin de savoir si elle est réellement en état de besoin. Vous serez surpris du résultat de votre enquête.

Une rencontre trop belle pour être vraie

Vous rencontrez le prince charmant/la femme de vos rêves sur un site de rencontres ou sur un réseau social. Il/elle vous dit des choses qui vous réchauffent le cœur, qui vous font du bien. Et l'escroquerie se met en place. La personne vous prend par les sentiments, vous explique qu'elle a besoin d'aide, car elle ou un membre de sa famille est malade, ou veut venir vous voir, mais ne dispose pas d'assez de fonds... et vous demande donc de verser de l'argent. Et encore plus, et encore plus... Et votre rêve se brise quand vous comprenez que vous avez été dupé(e) et que votre héritage vient d'être dilapidé dans une organisation d'arnaqueurs.

Nos conseils : Dès que la personne de l'autre côté de l'écran vous demande de l'argent, coupez tout contact, signalez le profil et bloquez-la. Elle tentera sans doute de vous culpabiliser, mais n'entrez pas dans son jeu. Il en va de vos économies.

LE 19 AVRIL, C'EST REPARTI !

Le nouveau cycle « Je Cours Pour Ma Forme », recommence le lundi 19 avril 2021 à 18 h 50 à la plaine communale.

Repartis en quatre groupes : le niveau 1 (0 - 5 km), le niveau 2 (5 - 10 km), le niveau 3 (10-15km), et le niveau 4 (trail) et encadré par un coach, chaque participant progresse à son rythme grâce au programme adapté, tout en se dépassant au fur et à mesure des séances. Accessible

dès 12 ans.

Pour nous rejoindre, il suffit de vous inscrire en ligne sur le site de la Ville www.genappe.be, rubrique Plan de Cohésion Sociale. Équipez-vous d'une tenue de sport et de chaussures adéquates pour pratiquer la course à pied, un gilet pour être visible en soirée et une lampe frontale ! Et, c'est parti pour 12 séances et un test final. Vous serez surpris par vos propres progrès ! Frais de participation pour l'inscrip-

tion, l'assurance et un carnet d'entraînement personnalisé. Après votre inscription sur le site de la Ville, votre inscription sera effective dès réception de votre versement de 35 € sur le compte BE 90 0910 0014 5832 (communication : Nom+ Prénom+JCPMF Session Printemps 2021)

Renseignements :

Affaires sociales : Justine Servais 067/79.42.39



Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé!

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors: tout le monde est le bienvenu!

**Pas besoin d'être sportif
Pas besoin de savoir courir
La formation débute du niveau zéro!**

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots: santé et convivialité.

Courez nous rejoindre!



Organisateur : **Ville de Genappe**

Date : **19 avril 2021**

Lieu : **Plaine communale à 18h50**

Inscriptions : **www.genappe.be**



La course à pied n'est pas pour vous ? Qu'à cela ne tienne, ce nouveau projet est fait pour vous ! Avec le succès qu'a connu le projet « Je cours pour ma forme », la Ville a souhaité proposer aux citoyens une autre offre de sport...et pourquoi pas le vélo ? Développé en collaboration avec le GAL Pays des 4 Bras, « Je pédale pour ma forme » sera lancé ce 6 mai 2021. Un programme de « remise en selle » de huit sorties à vélo, encadrées par des coaches. L'objectif est de permettre à

tous les participants de pédaler sur une distance de 30km en toute confiance et en sécurité, tout en passant un moment convivial et en redécouvrant leur commune. Rendez-vous le 6 mai à 18h30, rue de la Station. Le projet se fera sur une durée de 8 séances, ayant lieu tous les jeudis. Équipez-vous d'une tenue de sport de chaussures pour la pratique du vélo, d'un casque d'une lampe et enfourchez votre vélo. Un gilet fluorescent vous sera fourni afin d'être bien visible.

Renseignements :

Accessible à tous, dès l'âge de 16 ans. Inscription en ligne, pour une session de 8 semaines, sur le site de la Ville www.genappe.be, rubrique « Social », catégorie « Affaires Sociales – Je pédale pour ma forme Inscription ». Celle-ci sera effective dès réception de votre versement de 35 € sur le compte BE 90 0910 0014 5832 (communication : Nom+ Prénom+ Je pédale pour ma forme Session Printemps 2021). Contact : Affaires sociales Justine Servais - 067/79.42.39

Les Jardins de Quentin

Création & aménagement de jardins

Terrassement et nivellement
Allées de garage et chemins d'accès
Terrasses et abords de piscine
Murets de soutènement et escaliers
Clôtures et palissades
Taille, élagage et abattage
Tonte, plantations et entretien



Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



HANDICONTACT : ASSOCIATION DES SERVICES DE TRANSPORT ADAPTÉ POUR LES PMR



ASTA est une fédération regroupant 22 ASBL de transport adapté pour les PMR, en Wallonie et à Bruxelles. Ces services de transport adapté visent à assurer le déplacement des PMR ; à maintenir le réseau familial, social et professionnel des PMR ; et d'aider à l'insertion professionnelle des personnes avec peu, voire pas de qualification. Ces services doivent répondre à des normes de qualité et de sécurité relativement strictes, et pratiquent des prix assez bas.

Les missions de l'ASTA

L'ASTA a pour objectifs de coordonner et harmoniser les activités des diverses sociétés de

transport adapté, le tout afin de rationaliser les frais. Elle assure une bonne coopération avec les autorités responsables des transports publics. Elle équipe chaque service de transport adapté d'un logiciel d'information afin d'organiser le transport des PMR et d'augmenter les prises en charge. Elle vérifie aussi à ce que ces services pratiquent l'économie sociale et n'engage que des chômeurs de longue durée, des personnes peu qualifiées qui seront formées par l'ASTA.

Les conditions d'accès aux services de transport adapté d'ASTA

Pour pouvoir avoir accès à ces services, il faut soit utiliser un fauteuil roulant ; soit avoir une incapacité affectant la vue ; soit avoir des incapacités motrices nécessitant une aide à la marche ; soit être incapable de

s'orienter dans le temps et dans l'espace ; ou encore, souffrir d'une maladie invalidante, d'un handicap mental. Le tout étant permanent ou temporaire.

Comment avoir accès à ces services ?

Pour bénéficier de ces services, il vous suffit de vous rendre sur le site Internet de l'ASTA, dans la catégorie « Trouver un moyen de transport ». Vous y trouverez toutes les coordonnées des sociétés, qui pourraient vous fournir de l'aide.

Renseignements :

Justine Servais, agent Handi-contact à la Ville de Genappe : 067/79.42.39 justine.servais@genappe.be



CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- BECHET Séléna de Baisy-Thy
- BUSSCHOT BOUKERDOUS Queen de Loupoigne
- DELANDER Thibault de Ways
- DELRUE Olivia de Houtain-le-Val
- GILOT Owen de Baisy-Thy
- KAMBA TSHIDIMBI Alban de Bousval
- KHALIL Wassim de Vieux-Genappe
- VILLETTE BAIJOT Mathurin de Baisy-Thy

DÉCÈS

- PATTIJN Herman de 1935

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS : CLAP 2021, SCÈNE FINALE !

Cette année n'a pas été de tout repos pour nos petits conseillers ! Avec la crise sanitaire, nous avons dû nous adapter, nous réorganiser, nous réinventer... et, c'est en cette fin d'année académique que le projet se concrétise !

Comme vous le savez, le Conseil communal des Enfants, initié en partenariat avec l'AMO Tempo, a choisi de travailler sur le harcèlement scolaire. Nos petits citoyens actifs ont souhaité réaliser des capsules pour sensibiliser les habitants de notre entité et d'autres ! à cette thématique.

A Genappe, on ne restera pas les bras croisés face au harcèlement scolaire.

C'est avec cet objectif qu'ils ont travaillé durement, tout au long de l'année, à la rencontre de professionnels pour s'initier à la réalisation de scénarios, à la mise en scène, au montage vidéo... pour finalement devenir acteurs, professionnels de tournage, et réaliser les scènes durant le mois de mars, quand les mesures sanitaires nous l'ont permis. Restez connecté sur notre site ! La diffusion de ce merveilleux travail aura bientôt lieu...

Renseignements :

Plan de cohésion sociale – citoyenneté : Justine Servais 067/79.42.39 - justine.servais@genappe.be.



JOURNÉE DÉTENTE POUR NOS SENIORS

La Commission Séniors organise une journée à Pairi Daiza. Le mardi 18 mai 2021, le trajet se déroulera en car. Toutes les mesures sanitaires du moment seront respectées. Il vous suffit de vous inscrire, d'emporter votre pique-nique et vos boissons.

Le conducteur embarquera les voyageurs aux arrêts suivants :

- 8h : Vieux-Genappe (Chaussée de Nivelles, face à la Place

- Mercury)
- 8h05 : Genappe Centre (Rue de Ways, face à l'opticien Radoux)
- 8h10: Ways (Dynamic Moto)
- 8h25: Bousval (Salle Gossiaux)
- 8h30: Baisy-Thy (Place d'Houtain)
- 8h40: Loupoigne, (Carrefour route d'Houtain)
- 8h45 : Houtain-le-Val (Eglise)
- 10h00 : Arrivée au parc
- 17h00 : Départ de Pairi Daiza

- 18h00 : Arrivée à Genappe

Renseignements :

Sous réserve de modifications ou d'annulation en fonction de l'évolution des mesures prises dans le cadre de la lutte contre le Covid-19
Réservation indispensable à l'accueil de l'Hôtel de Ville 067/79.42.01, du lundi au vendredi de 9h à 16h (jeudi jusque 19h)

Bulletin d'inscription à remettre avant le 7 mai 2021 :

Voyage à Pairi Daiza - Inscrivez-vous avant le 7 mai 2021

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Tél. :

Lieu d'embarquement Nombre de participants.....

Je participe au voyage à Pairi Daiza le 14 mai 2020 et je m'engage à payer la somme de ... X 25€ à l'inscription ou ... X 29€ (avec la visite en petit train) par Bancontact.

26 € pour la visite simple

30 € pour la visite en train à vapeur

Paiement uniquement en BANCONTACT à l'inscription. Attention, en cas de désistement, la somme versée n'est pas remboursée.

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be

Tél : 067/79.13.03